



POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PV-06 CONSEIL D'ADMINISTRATION

PV-06-15 Pratique du vote cumulatif

La Caisse appuie généralement le principe de représentation proportionnelle à l'investissement, notamment par la pratique du vote cumulatif. Toute proposition soumise à ce sujet sera analysée au cas par cas.